

Académie :	Session : <b>2025</b>
NOM :	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
Prénoms :	
Né (e) le :	
n° du candidat (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

## CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

### MÉTALLIER

Session 2025

### EP3 - Réalisation de travaux spécifiques

#### DOSSIER SUJET

Ces interventions de maintenance des ouvrages et des équipements sont mises à disposition par le centre d'examen.

Épreuve pratique et orale d'une durée de 3h00, dont 15 minutes d'entretien oral.

Cette épreuve est réalisée sur  
**une des deux situations professionnelles proposées par le centre d'examen :**

- 1<sup>ère</sup> situation professionnelle, durée 3h, coefficient 2  
**Maintenance des équipements**

**OU**

- 2<sup>ème</sup> situation professionnelle, durée 3h, coefficient 2  
**Maintenance des ouvrages**

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.  
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collègue » est autorisé.

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat dans le cadre de la maintenance des ouvrages et des équipements du secteur professionnel. Ceci respectant les aspects réglementaires au sens large, notamment le code du travail, l'utilisation des équipements en lien avec les travaux temporaires en hauteur, moyens d'évacuation des déchets et matériels...

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Métallier – Session 2025	25-CAP-MET-EP3-MEAG3
EP3 Réalisation de travaux spécifiques	DS Page 1/5

## 1<sup>ère</sup> Situation : Maintenance des équipements

### Support N°1

Définition :

**Les Interventions de maintenance des équipements sont mises à disposition par le centre d'examen.**

#### Travail Demandé :

**C1.2 : Échanger et rendre compte oralement**

**C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux**

**C4.2 : Assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication (premier niveau)**

#### Ressources :

##### C1.2

- Contexte professionnel d'intervention
- Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie
- Informations des partenaires professionnels, du client ou usager
- Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées
- Outils de communication technique, y compris digitaux
- Lexique franco-anglais

##### C3.3

- Les thèmes à aborder sont définis dans les compétences du « **profil opérateur** » de l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR.

- Contexte professionnel d'intervention

- Consignes de travail et de prévention, orales ou écrites de sa hiérarchie,

- Informations des partenaires professionnels, du client ou usager, des riverains

Tout ou partie du dossier technique du chantier en fonction des tâches confiées :

- Plans et descriptifs du chantier
- Documents et procédures internes à l'entreprise (fiches de suivi de travaux, calendrier d'exécution, liste des intervenants...)
- Récépissés de DICT,
- PPSPS, plan de prévention...\*

- EPC et EPI et leurs notices techniques

- Matériels et outillages

- Matériaux et composants

- Notices techniques (français ou anglais) des matériels, outillages, matériaux et composants

- Outils de communication technique, y compris digitaux

##### C4.2

- Parc machines à commande numérique et/ou conventionnelle

- Outillage (d'usinage, de conformation...)

- Fiche machine et procédure de fonctionnement

- Carnet d'entretien et de suivi

- Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise

- Document unique

- EPI et EPC

## 2<sup>ème</sup> Situation : Maintenance des ouvrages

### Support N°2

Définition :

**Les Interventions de maintenance des ouvrages sont mises à disposition par le centre d'examen.**

#### Travail Demandé :

**C1.2 : Échanger et rendre compte oralement**

**C4.2 : Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages**

**C4.3 : Vérifier la conformité des supports**

**C4.4 : Préparer la réception de l'ouvrage**

#### Ressources :

##### C1.2

- Contexte professionnel d'intervention
- Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie
- Informations des partenaires professionnels, du client ou usager
- Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées
- Outils de communication technique, y compris digitaux
- Lexique franco-anglais

##### C4.2

- Documents techniques et administratifs

- Document technique des produits mis en œuvre

- Contrat de maintenance

- Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise

- Matériel de maintenance et de réparation

- DIUO

- Procédure d'entretien

- Document de suivi

- DTU, normes en vigueur

##### C4.3

- Contexte professionnel d'intervention

- Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie

- DTU, normes en vigueur

- Dossier de pose, plans d'exécution, plans de détails, nomenclatures, fiche de débit, croquis, modes opératoires...

- PPSP

- Plan de prévention (en site occupé)

- Dossier de pose ou maquette numérique (plan, ...)

- Consignes de sécurité

- Matériel de relevé standard et 3D

- Fiche de contrôle

- Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise

##### C4.4

- Contexte professionnel d'intervention

- Outillages électroportatifs

- Moyens de levage et d'échafaudage

- EPI – EPC

- Document unique

- Plans et Notice de pose

- DTU et normes en vigueur

- Outils de communication technique y compris digitaux

- Moyens d'évacuation (déchets et matériels)



Académie :	Session : <b>2025</b>
NOM :	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)
Prénoms :	
Né (e) le :	
n° du candidat (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)	

## 2<sup>ème</sup> Situation professionnelle : Maintenance des ouvrages

<b>Support N°</b>	Mettre à disposition :
-------------------	------------------------

### Travail demandé :

- préparation du support (vérification de l'aplomb, niveau...);
- vérification du fonctionnement de l'ouvrage ;
- relever des non-conformités et proposition de solution correctives.

### Compte-rendu d'intervention

### Compétences à évaluer obligatoirement

#### C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

En cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

#### C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux

Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR.

#### Et une de ces compétences au choix :

#### C4.3 : Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages :

##### Exemples d'intervention à proposer :

- changement d'un barreau défectueux sur un garde-corps / rampe/ portail ...
- intervention sur pivot / gond/ charnière...

#### C4.4 : Vérifier la conformité et préparer le support :

##### Exemples d'intervention à proposer :

- les vérifications du support sont effectuées conformément aux DTU (altimétrie, dimensionnelles...);
- les non-conformités sont signalées.

#### C4.5 : Préparer la réception d'ouvrage :

##### Exemples d'activités professionnelles à proposer :

##### Une intervention au choix :

- préparation du support (vérification de l'aplomb, niveau...);
- vérification du fonctionnement de l'ouvrage ;
- relever des non-conformités et proposition de solutions correctives...

**Ou toute autre intervention de maintenance des ouvrages à disposition par le centre d'examen.**

**PROPOSITION DE BARÈME DE CORRECTION MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS**

<b>C3.3</b>	<b>Travail à réaliser</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Barème</b>
<b>Suivant le contexte de l'intervention :</b>			
C3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités.	Le rôle, la mission et ses responsabilités sont clairement explicités.	/5
C3.3.2	Identifier les types de réseaux en présence.	Les réseaux sont identifiés.	/5
C3.3.3	Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles.	L'ensemble des risques est identifié.	/5
C3.3.4	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle.	Les mesures de protection collective et individuelle sont mises en œuvre et adaptées à la situation.	/5
C3.3.5	Identifier les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs.	Les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs sont identifiés.	/5
C3.3.6	Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable.	La situation à risque posant souci est identifiée, le responsable est alerté.	/5
C3.3.7	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux.	Les moyens et techniques d'exécution sont adaptés aux zones d'incertitude.	/5
C3.3.8	Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier.	Pendant tout le chantier, le marquetage piquetage est maintenu en état.	/5
C3.3.9	Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A.	Les procédures en cas d'incident ou d'accident sont appliquées.	/5
C3.3.10	Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques.	Les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques sont appliquées.	/2.5
C3.3.11	Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux.	Les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques sont appliquées.	/2.5

<b>C4.2</b>	<b>Travail à réaliser</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Barème</b>
C4.2.1	Compléter la fiche de contrôle du poste.	Le matériel et l'outillage sont contrôlés.	/40
C4.2.2	Réaliser la maintenance du poste à souder qui s'impose.	Le matériel et l'outillage sont entretenus.	/40
C4.2.3	Détailler dans votre rapport la maintenance effectuée.	Les opérations effectuées sont consignées.	/20

<b>C1.2</b>	<b>Travail à réaliser</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Barème</b>
C1.2.1	Rendre compte oralement de votre maintenance effectuée sur ce poste de soudage.	Le compte rendu oral est clair et précis.	/50

<b>Total</b>	<b>/ 200</b>
--------------	--------------

**PROPOSITION DE BARÈME DE CORRECTION MAINTENANCE DES OUVRAGES**

<b>C4.3</b>	<b>Travail à réaliser</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Barème</b>
<b>Suivant le contexte de l'intervention :</b>			
C4.3.1	Effectuer un diagnostic simple.	Les dysfonctionnements sont identifiés.	/40
C4.3.2	Suivre une procédure d'entretien.	L'intervention respecte la procédure.	/40
C4.3.3	Proposer une solution corrective.	Les solutions proposées sont pertinentes et adaptées.	/10
C4.3.4	Consigner les opérations réalisées.	Le document de suivi est renseigné. Le temps alloué est respecté.	/10

<b>C3.3</b>	<b>Travail à réaliser</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Barème</b>
<b>Suivant le contexte de l'intervention :</b>			
C3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités.	Le rôle, la mission et ses responsabilités sont clairement explicités.	/5
C3.3.2	Identifier les types de réseaux en présence.	Les réseaux sont identifiés.	/5
C3.3.3	Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles.	L'ensemble des risques est identifié.	/5
C3.3.4	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle.	Les mesures de protection collective et individuelle sont mises en œuvre et adaptées à la situation.	/5
C3.3.5	Identifier les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs.	Les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs sont identifiés.	/5
C3.3.6	Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable.	La situation à risque posant souci est identifiée, le responsable est alerté.	/5
C3.3.7	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux.	Les moyens et techniques d'exécution sont adaptés aux zones d'incertitude.	/5
C3.3.8	Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier.	Pendant tout le chantier, le marquetage piquetage est maintenu en état.	/2.5
C3.3.9	Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A.	Les procédures en cas d'incident ou d'accident sont appliquées.	/5
C3.3.10	Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques.	Les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques sont appliquées.	/2.5
C3.3.11	Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux.	Les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques sont appliquées.	/5

<b>C1.2</b>	<b>Travail à réaliser</b>	<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Barème</b>
C1.2.1	Rendre compte oralement de votre maintenance effectuée sur l'ouvrage à restaurer.	Le compte rendu oral est clair et précis.	/50

<b>Total</b>	<b>/ 200</b>
--------------	--------------